

DECLARATION

NICE, CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN – 2025



POUR UNE MÉDITERRANÉE DURABLE AVEC CEUX QUI EN VIVENT



La Méditerranée est **en mutation profonde** : réchauffement des eaux, perturbation des cycles saisonniers, prolifération d'espèces invasives : ces bouleversements systémiques modifient profondément la **dynamique des écosystèmes marins**. Les réseaux trophiques se dérèglent, les communautés planctoniques évoluent, bouleversant les fondations biologiques de la vie marine.

Trop souvent, la pêche est désignée **comme responsable unique de cette crise**. C'est scientifiquement inexact. Les données les plus récentes montrent que le déclin des ressources biologiques est également lié à des **facteurs environnementaux majeurs** : raréfaction des apports fluviaux en nutriments, canicules marines, prolifération d'espèces exotiques, et **déséquilibres trophiques profonds** affectant les maillons de base des chaînes alimentaires. Ce sont même, et de loin, les facteurs principaux dans le golfe du Lion (nord-ouest de la Méditerranée).

Dans ce contexte, les professionnels de la pêche ne sont pas les ennemis de la biodiversité : **ils en dépendent**. Ils doivent être reconnus non comme les responsables de la crise, mais comme **des acteurs essentiels de sa résolution**. C'est le sens du travail mené depuis des années par l'Organisation de Producteurs SATHOAN, qui regroupe des pêcheurs méditerranéens engagés dans la transition écologique, en partenariat avec quelques ONG et des instituts de recherche (IFREMER, CNRS, IRD, universités). La SATHOAN agit concrètement pour :

- Améliorer les pratiques de pêche et soutenir les bonnes pratiques existantes ;
- Réduire les captures d'espèces sensibles non ciblées ;
- Intégrer les connaissances scientifiques dans les pratiques et les mesures de gestion ;
- Valoriser les efforts réalisés, notamment à travers des démarches de certification.

Ces initiatives montrent qu'une pêche durable et compatible avec **la conservation de la biodiversité est non seulement possible, mais déjà en marche**.

Nous appelons les décideurs présents à l'UNOC à :

- Définir des politiques marines ambitieuses, fondées sur la science ;
- Reconnaître et soutenir les professionnels de la mer qui expérimentent déjà des pratiques durables et innovantes ;
- Construire une gouvernance partagée entre États, scientifiques, professionnels de la mer – forts de leur expérience de terrain – et société civile, pour garantir des décisions transparentes et légitimes à la hauteur de l'ancrage territorial et des responsabilités de chacun ;
- Faire de la résilience des écosystèmes marins un levier de souveraineté alimentaire et de justice sociale dans les territoires littoraux.

La transition écologique de la Méditerranée **ne réussira qu'avec les pêcheurs – Pas sans eux**.

ON NE PROTÈGE PAS L'OCÉAN EN EXCLUANT CEUX QUI Y VIVENT.



Téléphone

+33 6 03 32 89 77



Email

bertrand@sathoan.fr



SATHOAN – 29 Promenade Marty
34200 Sète – FRANCE

POUR UNE MÉDITERRANÉE DURABLE AVEC CEUX QUI EN VIVENT

NICE, CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN – 2025

UNE MER EN MUTATION

LA MÉDITERRANÉE CHANGE PROFONDÉMENT !

Les effets conjugués du changement climatique et des pressions humaines locales désorganisent la base de la chaîne alimentaire marine. Cette mer — **riche culturellement mais vulnérable écologiquement** — voit sa **productivité décliner, ses équilibres écologiques se déplacer, et ses ressources se raréfier.**

Si les impacts de la pêche (faible sélectivité, pression sur les fonds, etc.) sont bien réels, ces dynamiques complexes sont trop souvent imputées à la seule surexploitation par cette activité, occultant ainsi de multiples autres facteurs en jeu.

Les données scientifiques les plus récentes révèlent en effet une réalité bien plus complexe que les seuls effets de la pêche : **la baisse de biomasse de nombreuses espèces résulte aussi — et parfois principalement, comme dans le golfe du Lion — de facteurs environnementaux majeurs, tels que la diminution des apports fluviaux en nutriments, la dégradation du plancton, le réchauffement et l'acidification des eaux, ou la perturbation des cycles saisonniers.** C'est ce qu'illustre notamment la trajectoire de la pêche chalutière, dont la contribution aux débarquements a chuté de plus de 30 % en 15 ans dans ce territoire maritime, sans amélioration équivalente des ressources.

Même si l'on pêche moins, si la base de l'écosystème — le plancton — est affaiblie, la vie marine ne peut pas vraiment se rétablir : c'est l'effet bottom-up qui montre ici ses limites.

Le cœur de l'écosystème marin se situe au second niveau des chaînes alimentaires — consommation du phytoplancton par le zooplancton — aujourd'hui fortement altéré.

Ce sont les fondations mêmes de cette chaîne qui s'érodent. Une autre pression, encore trop négligée, s'y ajoute : **la prolifération d'espèces invasives**, venues principalement de la mer Rouge via le canal de Suez ou des eaux de ballast. **Déjà plus de 900 espèces exotiques ont été observées, dont plus de la moitié sont établies durablement**, modifiant les équilibres et menaçant la biodiversité native ainsi que les communautés de pêcheurs côtiers.

LA MÉDITERRANÉE EST AINSI EN TRAIN DE DEVENIR UNE MER SUBTROPICALE, ILLUSTRANT LES EFFETS CONCRETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. **FACE À CES DYNAMIQUES SYSTÉMIQUES, UN CHANGEMENT DE PARADIGME S'IMPOSE...**



POUR UNE MÉDITERRANÉE DURABLE AVEC CEUX QUI EN VIVENT

NICE, CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN – 2025

CONSTRUIRE LA DURABILITÉ AVEC CEUX QUI SONT EN MER

La pêche professionnelle en Méditerranée n'est ni figée, ni inconsciente. Elle s'adapte, innove, évolue. De nombreuses flottilles, organisations de producteurs et collectifs sont engagés de longue date dans des démarches concrètes de transition.

C'est le cas de l'Organisation de Producteurs SATHOAN, active sur le littoral méditerranéen français, qui collabore depuis plus de dix ans avec des ONG et des laboratoires publics (CNRS, Universités d'Aix-Marseille et Montpellier, Institut de Recherche pour le Développement, IFREMER) pour :

- **Développer de meilleures pratiques, notamment pour réduire les captures de juvéniles ;**
- **Limiter les prises accidentelles d'espèces non ciblées (raies, requins, oiseaux marins) ;**
- **Soutenir la recherche appliquée intégrant les dynamiques des chaînes alimentaires ;**
- **Obtenir des certifications de durabilité reconnues, telles que le label public « Pêche Durable » ou le label MSC.**

Ces actions montrent qu'une pêche exemplaire est non seulement possible, mais déjà à l'œuvre. Les professionnels de la mer ne sont pas des adversaires de la conservation, mais des partenaires actifs de la transition, soucieux de préserver leur métier, la ressource et l'environnement.

UNE SCIENCE COMPLÈTE POUR DES POLITIQUES JUSTES

En Méditerranée, le modèle dominant de gestion repose encore trop souvent sur **une approche monospécifique** centrée sur un nombre restreint d'espèces emblématiques – *comme le merlu* – avec **seulement 8 espèces évaluées en Méditerranée française, pour plus de 150 régulièrement pêchées.**

Des études récentes menées dans le golfe du Lion [1, 2, 3], grâce à des modèles écosystémiques prenant en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire marine – du plancton jusqu'aux poissons et aux oiseaux – montrent que **la pêche ne prélève qu'une petite partie de la biomasse des espèces visées : environ 18 %.** Le reste, soit 82 %, retourne naturellement dans l'écosystème, par la prédation ou la mort naturelle. Ces résultats – **tout comme les impacts croissants du changement climatique, de l'appauvrissement en nutriments et de l'expansion des espèces exotiques** – **doivent être pleinement intégrés aux politiques publiques.**

[1] OSMOSE : Bănaru et al., 2013 & 2019.

[2] ECOPATH-GOLEM : Seyer et al., 2023.

[3] ECOPATH-ECOSIM : Bănaru et al., 2013.

POUR UNE MÉDITERRANÉE DURABLE AVEC CEUX QUI EN VIVENT

NICE, CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN – 2025

ELABORER UNE GOUVERNANCE MÉDITERRANÉENNE ÉQUITABLE

La Méditerranée est partagée par plus de 20 pays aux règles, capacités de contrôle et contextes socio-économiques variés. La coopération est la seule voie viable : entre États, entre usagers, entre ONG, scientifiques, professionnels et citoyens.

Nous croyons en une gouvernance fondée sur la co-construction, la transparence, le respect mutuel et la justice sociale et écologique. Les politiques conçues sans concertation nourrissent la défiance et fragilisent des métiers essentiels à la souveraineté alimentaire et à la résilience des territoires. Les pêcheurs doivent être considérés comme des coproducteurs de solutions.

NOUS APPELONS LES DÉCIDEURS PRÉSENTS À L'UNOC À :

- Définir des politiques marines ambitieuses, fondées sur la science et des données objectives ;
- Reconnaître et soutenir les professionnels de la mer – marins-pêcheurs, gestionnaires d'aires marines protégées et autres organisations de la société civile – qui expérimentent déjà des pratiques durables, innovantes et adaptées à leurs territoires ;
- Construire une gouvernance partagée entre États, scientifiques et ces professionnels porteurs d'une expertise concrète de la mer et de ses logiques d'acteurs, pour garantir des décisions transparentes, légitimes et ancrées dans les réalités locales ;
- Privilégier une approche raisonnée et territorialisée, reposant sur des analyses de risques par site et sur des mesures progressives, ciblées et évaluées scientifiquement, visant à :
 - protéger les habitats essentiels et sensibles,
 - assurer le renouvellement des stocks halieutiques et favoriser une gestion écosystémique des pêches.
- Faire de la résilience des écosystèmes marins un levier de souveraineté alimentaire et de justice sociale dans les territoires côtiers.